

Petit historique illustré de la Savate Boxe Française



Introduction

Depuis sa création , l'homme a utilisé ses poings et ses pieds comme armes naturelles d'attaque ou de défense .

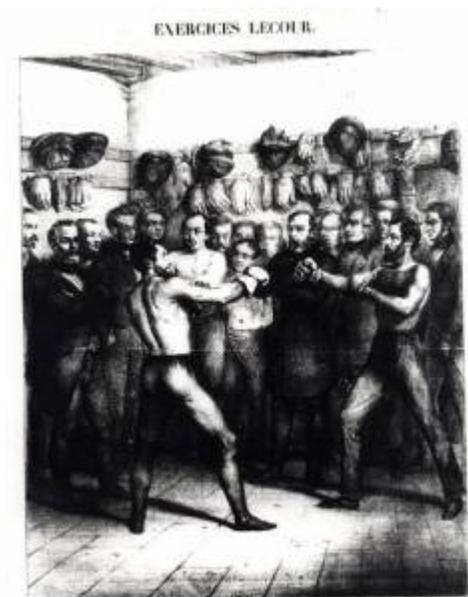


La boxe française est issue de l'une de ces formes de lutte régionale « la savate » et malgré sa relative jeunesse (175 ans) il demeure encore de nombreuses incertitudes historiques à son sujet.

1800-1900

Ce qui est indéniable c'est que la boxe française est née de la réunion des coups de poings de la boxe anglaise et des coups de pied de la savate et que c'est Charles LECOURE élève de MICHEL dit Pisseux* qui en eu l'idée vers 1830 (la date et les circonstances la encore sont mal définies)

*On trouve dans certains historiques le nom de Michel CASSEUX hors il faut savoir que ce personnage n'est que le nom romanesque de MICHEL dit Pisseux que l'on évoque dans l'ouvrage paru en 1868 « Les mémoires du Vicomte d'Aulnis » par E. d'ALTON SHEE.



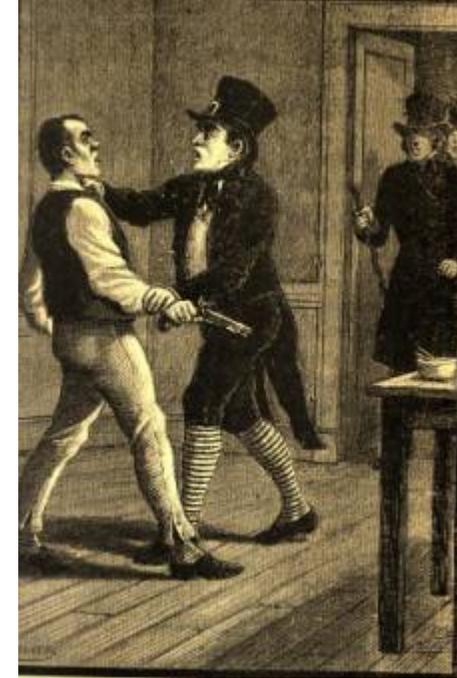
LE
MAITRE DE CHAUSSON

THÉOPHILE GAUTIER

Il semblerait également que le terme de boxe française ait été utilisé pour la première fois dans le texte de Théophile GAUTIER « le maître de chausson » vers 1840 .

Une version indiquant que le chausson Marseillais fût également à l'origine de la boxe française est mentionnée pour la première fois en 1911 dans le livre de Julien LECLERC mais il faut savoir que le chausson marseillais n'est apparu que vers 1840 (en même temps que le chausson militaire) et que le terme de savate marseillaise que l'on peut rencontrer dans certains ouvrages n'est que pure fantaisie. On peut sans trop se tromper affirmer que la savate a principalement une origine nordique (secteur Paris, Caen, Lille) et que c'est vers 1820 qu'apparaissent les premières salles où sont enseignées la canne (de manière rudimentaire) et la savate .

Il est intéressant de noter que François VIDOCQ (1775-1857) utilisera la savate pour la formation au combat des policiers de la capitale



Les rues de Paris ne sont pas sûres et le promeneur doit apprendre à se défendre contre les mauvaises rencontres. L'enseignement de la défense personnelle devenu très à la mode se pratique dans de nombreuses salles d'armes .La pratique de boxe française est associée à la canne.

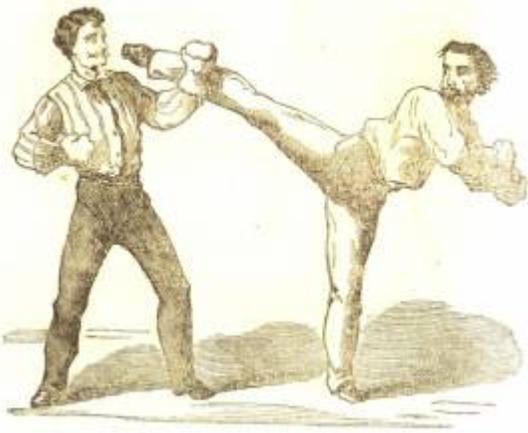
Trois professeurs publient un manuel sur la boxe.



1) 1844 Théorie de Boxe Française

Louis LÉBOUCHER est professeur de canne , bâton , boxe anglaise et boxe française et publie le premier traité sur la boxe française. (la garde-coups de poings-passement de jambe – esquive – riposte - coup de pied bas – ramassement de jambe – coup de pied haut – coup de pied de côté – parade – riposte – enfourchement – prise de jambe – feinte – dégagement en corps à corps)

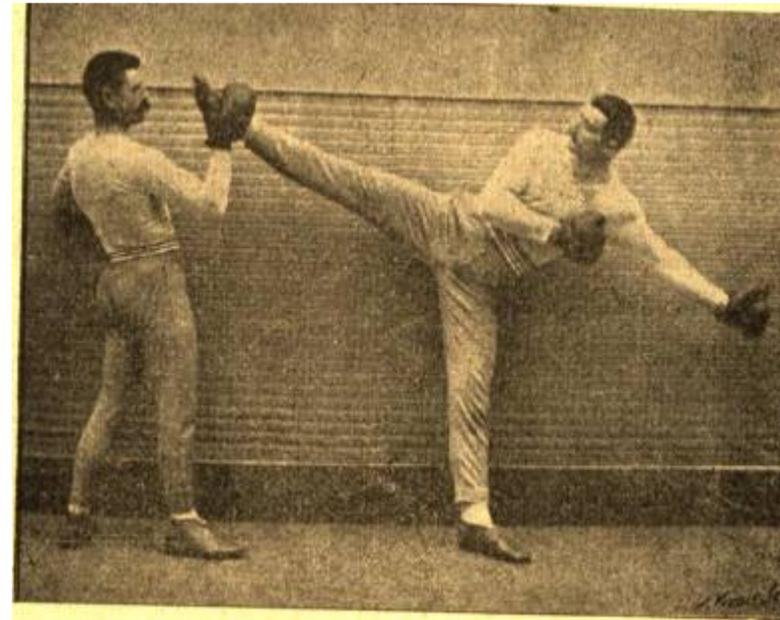
Il précise également que sa méthode est un avantage réel pour les jeunes gens car faisant partie de l'hygiène et faisant acquérir souplesse et force.



2) 1877 La Boxe Française traité théorique et pratique

Joseph CHARLEMONT est professeur de boxe française et de canne. Dans ce premier traité il codifie très

précisément chacun des mouvements de la boxe française. C'est la base de la savate bf actuelle avec l'énumération et l'explication théorique des 8 coups principaux (coup de poing de figure direct- coup de poing de flanc direct - coup de poing semi circulaire horizontal- coup de pied bas - coup de pied horizontal - coup de pied direct - coup de pied chassé croisé - coup de pied en tournant), exercices simples et combinés dans le vide , exercices contre un adversaire : parade des coups de pieds et des coups de poings , prise de corps et coups de lutte , coups d'arrêt simples et doubles , exercices spéciaux tirés de la boxe anglaise, l'assaut-coups particuliers.



3) 1896 La Boxe Française théorie nouvelle en 25 leçons

Le professeur ALBERT indique que « la boxe française présente un caractère éminemment pratique comme moyen de défense puisqu'il met en jeu toutes les armes naturelles de l'homme et constitue un sport des plus attrayants et des plus hygiéniques »

Son traité très complet sur les différents coups , esquives , parades , remises , ripostes ne traite pas de la lutte Parisienne .



4) 1899 L'art de la Boxe Française et de la Canne

Ce deuxième traité de Joseph CHARLEMONT qui reprend de manière un peu plus complète le traité de 1877 comporte également un chapitre important sur la canne . Les dessins du premier traité sont remplacés par des photos de son fils Charles CHARLEMONT avec MAINGUET .

Enseignement militaire

Là encore il y a une incertitude , si l'Ecole de Gymnastique de Joinville le Pont a bien été créée en 1852 , nous ne pouvons affirmer que l'enseignement de la boxe française a débuté à Joinville dès cette date (documents d'archives détruits)

On pourrait le penser pour la canne et le bâton , en les assimilant à l'escrime au sabre et à la baïonnette qui sont des disciplines militaires anciennes , mais là encore rien de précis car la section Escrime de l'Ecole de Gymnastique de Joinville n'a été créée qu'en 1871 . Sur quelles bases aurait été enseignée la boxe française ? Il n'existait que le manuel de LÉBOUCHER de 1844 , le manuel de gymnastique éclectique de JARRY DE BOUFFEMONT à l'attention des sociétés de gymnastique datant de 1871 , le premier manuel de gymnastique et d'escrime du ministère de la marine et des colonies datant de 1875 et le premier manuel de gymnastique et d'escrime du ministère des armées(infanterie) datant de 1877 .

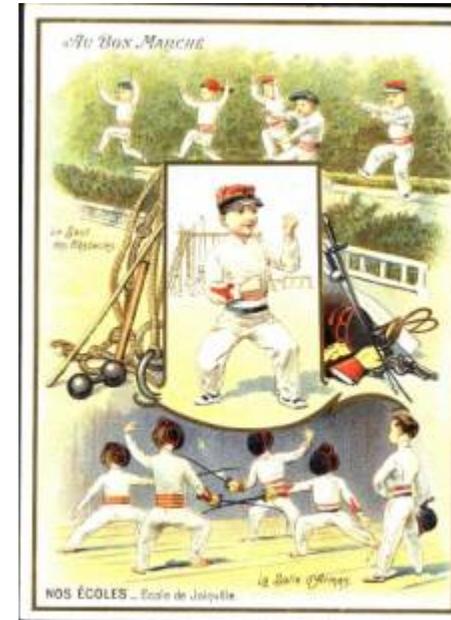


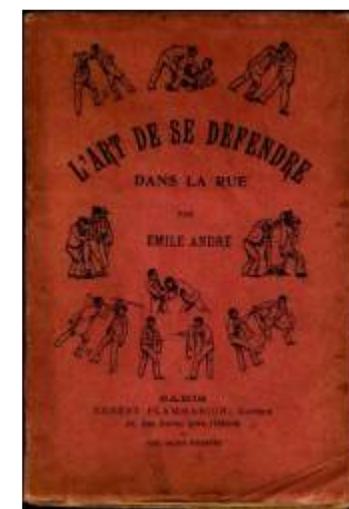
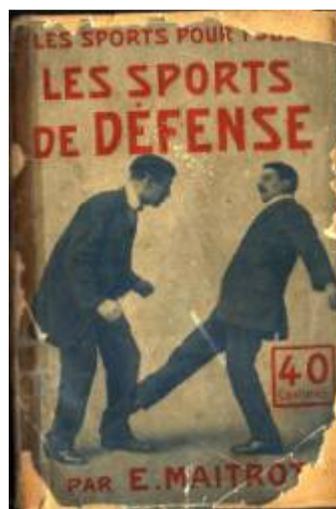
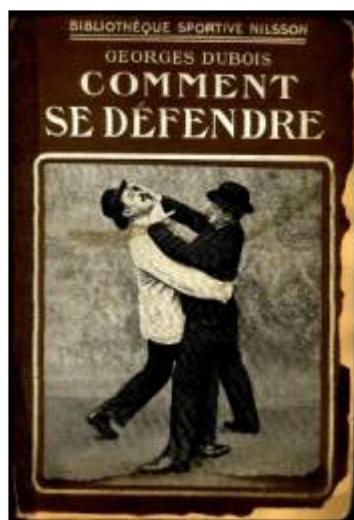
De 1900 à nos jours

Fin 1800 et début 1900 c'est la grande époque de la boxe française et de la canne sur les plans de la défense personnelle , de la compétition et de la gymnastique (civile ou militaire) .

1899 Assaut CHARLEMONT DRISCOLL boxe française contre boxe anglaise . Ce n'était pas la première fois que ces 2 disciplines étaient confrontées mais était ce bien utile de le faire à nouveau ?

1900 Jeux olympiques de Paris , la boxe française est principalement représentée à ces jeux olympiques sous la forme d'exercices de gymnastique car jugée trop dangereuse et avec peu de valeur éducative sous sa forme de combat.





De 1900 à 1912 de nombreux ouvrages et articles de journaux traitent de la défense personnelle , c'est devenu une mode , d'abord rivales de par la concurrence de leurs enseignants les 3 disciplines boxe française , canne et jiu-jitsu finissent par se compléter , la boxe française permettant d'être à distance moyenne (entre la distance de canne et le corps à corps du jiu-jitsu) . Emile ANDRE , Georges DUBOIS , Jean Joseph RENAUD , tous trois escrimeurs ont écrit chacun un ou plusieurs livres sur la défense dans la rue avec canne , boxe française , lutte ou jiu-jitsu .

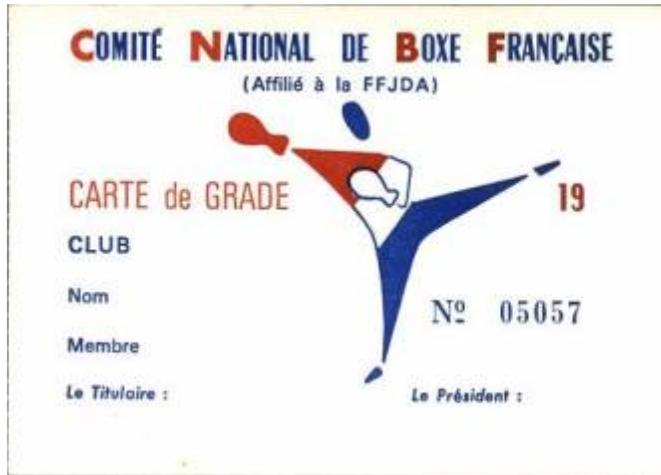


1903 Création de la Fédération Française des Sociétés de Boxe à laquelle adhèrent la boxe anglaise et la boxe française . Etablissement du 1er règlement pour la compétition , comme en escrime les tireurs s'arrêtent à chaque touche valide et se remettent en garde .

1924 La boxe française est sport de démonstration aux Jeux Olympiques de Paris

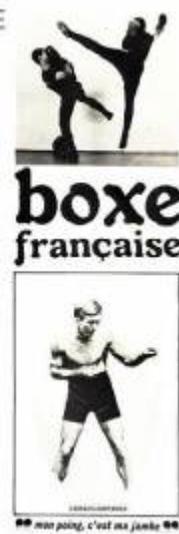
De 1914 à 1945 , beaucoup d'enseignants militaires sont morts ou blessés à la guerre et la boxe française est presque oubliée , on la retrouve dans quelques manuels de gymnastique , d'éducation physique ou dans certaines encyclopédies





Malgré cela la pratique de la boxe française continue dans quelques salles et son renouveau , avec celui de la canne débute réellement vers 1965 .

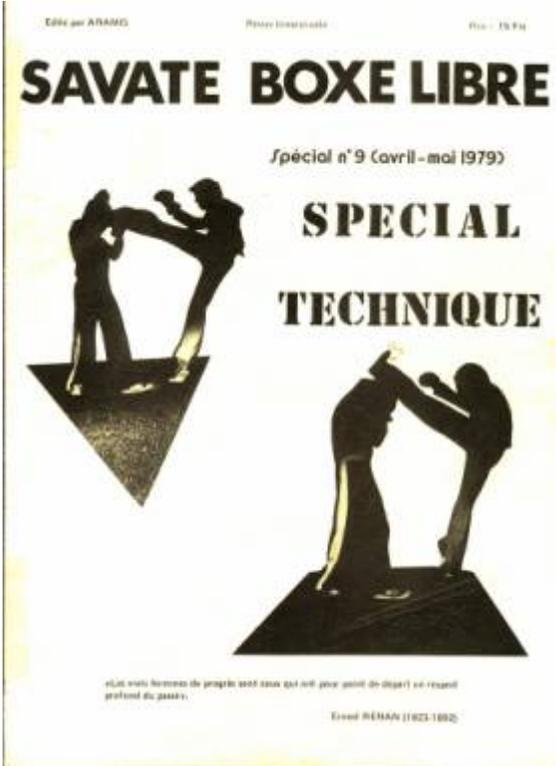
1966 Reprise des Championnats de France (les derniers ayant eu lieu en 1937) , Pour être plus exact on devrait dire 1967 , car en 1966 c'est la Coupe Paris Match qui a fait office de Championnat de France.



1970 Sylvain SALVINI Président du CNBF organise les 1er Championnats d'Europe

1971 Défense et illustration de la boxe française Bernard PLASAIT
Bernard PLASAIT , professeur de Boxe Française , Président Fondateur du CNBF publie cet ouvrage très complet (historique , enseignement de la bf et de la canne , défense dans la rue ...) qui est encore aujourd'hui la référence de l'enseignement de la boxe française moderne.





1973 Le C.N.B.F. devient la Fédération Nationale de Boxe Française

1975 Le Ministère de la Jeunesse et des Sports accorde la délégation de pouvoir à la F.N.B.F.

1976 La F.N.B.F. devient la Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Associées (Canne et Bâton)

1974/78 Deux tendances s'affrontent , les partisans de la boxe française académique et les partisans de la boxe française combative . Création de la savate boxe libre , si les techniques de poings sont identiques , on y trouve également certaines techniques de pied interdites en boxe française .. (Réunion au sein de la FFBFS et DA mi -1978)

Le chassé facial ou latéral avec la pointe (depuis 1990 , en boxe française , la touche ou frappe avec la pointe est autorisée sur le chassé frontal par extension du pied au moment de l'impact , l'armé se faisant obligatoirement avec le pied flex)

Le chassé arrière

Le fouetté intérieur oblique (dit à l'italienne)

Le fouetté direct facial ou latéral

Balancé facial droit (revers frontal de l'extérieur vers l'intérieur)

Balancé descendant

Balancé ascendant

Coup de pied latéral avec armé de face

2000 La F.F.B.F.S.et D.A. devient la Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées (Canne et Bâton) , le terme générique SAVATE regroupant la Savate boxe française , la savate forme et la savate bâton défense , la canne de combat et le bâton étant disciplines associées .

(Source : Luc CERUTTI octobre 2004)



